



POLYTECH[®]
~~PARIS-SUD~~
devient **SACLAY**

**ENSEMBLE,
AMÉLIORONS
LA FORMATION DE
NOS INGÉNIEURS**

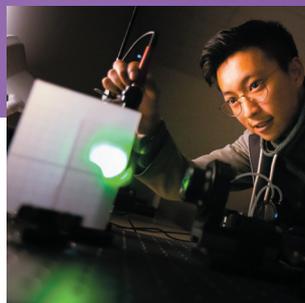
**TAXE D'APPRENTISSAGE
2019-2020**



NOS 4 SPÉCIALITÉS D'INGÉNIEURS

Nous diplomons étudiants, apprentis et auditeurs de formation continue dans 4 spécialités :

Photonique & Systèmes Optroniques



Électronique & Systèmes Robotisés



Informatique



Matériaux Mécanique & Énergie



STAGES

3^{ème} année (4 semaines) en juillet ou août

4^{ème} année (12 semaines) à partir de mai

5^{ème} année (24 semaines) à partir de mars

contact.stages@u-psud.fr

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Formation en contrat d'apprentissage sur 3 ans alternance 15j/15j

contact.apprentissage@u-psud.fr

FORMATION CONTINUE/ VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

contact.formation-continue@u-psud.fr

ENSEMBLE, AMÉLIORONS LA FORMATION DE NOS INGÉNIEURS



Professeur Yves Bernard
Directeur de Polytech Paris-Saclay

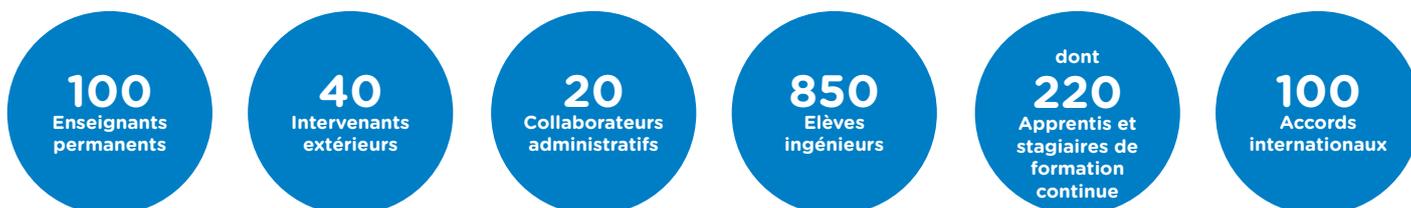
Nos objectifs pour vos entreprises en 2020 sont :

- de construire avec vous des parcours de formation « sur mesure » pour vos collaborateurs ;
- de travailler avec nos élèves ingénieurs pour accélérer le développement de vos projets d'avenir, dans le cadre de projets pédagogiques ;
- d'enrichir nos plateformes technologiques des matériels et technologies que vous utilisez.

Nous avons la chance de compter parmi nos enseignants des chercheurs de haut niveau aux compétences très recherchées, qui travaillent dans des secteurs de pointe. De plus, nos infrastructures permettent de mettre à votre disposition des plateformes technologiques pour des formations de courte durée, comme pour du travail en mode projet pour les élèves.

Nous avons à cœur de préparer nos élèves aux besoins du monde de demain, tant vis-à-vis de leurs compétences techniques que relationnelles. Ils sont appréciés de vos entreprises pour leur caractère polyvalent, leur capacité à travailler en équipe et leur modestie. **Pour mener à bien notre mission : leur apprendre à devenir ingénieur, nous avons besoin de vous.**

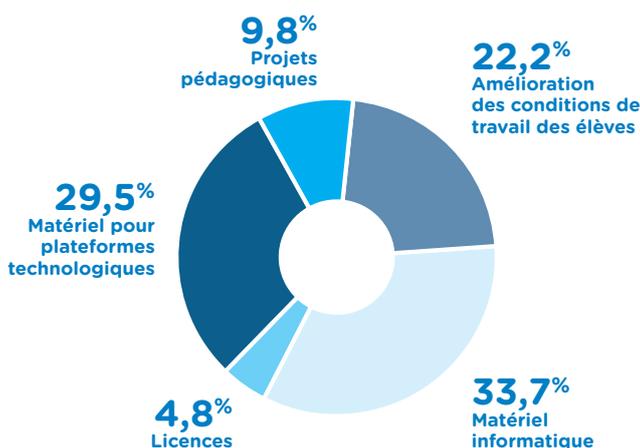
L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY :



GRÂCE À VOUS

POLYTECH Paris-Saclay procède chaque année à d'importants investissements au service de la pédagogie.

Sur les 3 dernières années, la taxe d'apprentissage nous a aidé à financer des projets :



ENSEMBLE, FAISONS DAVANTAGE

- 1 Partenariats d'études/recherches, réalisées par nos élèves ingénieurs, encadrées par nos chercheurs, pour vos activités professionnelles : définissons-les ensemble.
- 2 Organisation de rencontres ciblées entre vous et nos élèves ingénieurs, pour vos besoins en recrutement (stages et postes). Pour vous faire gagner du temps et préparer au mieux, l'avenir de nos élèves et de vos futurs collaborateurs.
- 3 Davantage de visibilité de vos métiers, opportunités et marques, par davantage de communication auprès de nos élèves ingénieurs (conférences, intranet, email, etc.)
- 4 Construction d'un espace de travail pour les élèves, équipé des dernières technologies, dans lequel un espace de communication peut vous être réservé.

Les propositions mentionnées dans ce document ne peuvent être conditionnées au versement de la taxe d'apprentissage.



POLYTECH®
PARIS-SACLAY

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

En 2020, la Taxe d'Apprentissage évolue :

- 87% de la taxe sont destinés exclusivement au financement de l'apprentissage, et devront être reversés directement à un seul organisme collecteur, France Compétences.
- Le solde, soit 13% (précédemment appelé "barème" ou "hors quota"), est destiné à des dépenses libératoires choisies par l'entreprise au bénéfice du développement d'organismes de formation éligibles.

POLYTECH PARIS-SACLAY EST HABILITÉE à recevoir des versements correspondants aux 13% de la taxe d'apprentissage sans passer par un intermédiaire.

Votre versement se fera directement à Polytech Paris-Saclay (virement et chèque), et non plus à un organisme collecteur. **Notre direction comptable est prête à recevoir votre taxe d'apprentissage.**

VOTRE CONTRIBUTION

Rendez-vous sur la page dédiée polytech-paris-saclay.agires.com afin de :

1. Faire le calcul du montant de votre taxe
2. Trouver les modalités de versement pour Polytech Paris-Saclay
3. Transmettre vos coordonnées pour percevoir votre reçu libératoire.

La date butoir du versement des 13% est le 31 Mai 2020.

Par chèque :

Envoyer à :

POLYTECH PARIS-SACLAY
« SERVICE RELATIONS ENTREPRISES »
TAXE APPRENTISSAGE

Maison de l'ingénieur • Bâtiment 620 • rue Louis de Broglie
91405 Orsay Cedex

A l'ordre de :

L'Agent comptable de l'Université Paris-Saclay
091 1986 P

Par virement :

sur polytech-paris-saclay.agires.com

ou nous demander nos coordonnées bancaires :

Par courriel : contact-entreprises.polytech@u-psud.fr

Par tél : 01 69 33 86 05 (Madame Chrystelle Bourque)

Vous avez des questions, écrivez-nous à :

contact-entreprises.polytech@u-psud.fr

université
PARIS-SACLAY

